


## Fiche de données de sécurité

Section 1. Identification	
<b>Identificateur du produit</b>	Peroxyde d'hydrogène 35 %
	Version : 6 Date d'entrée en vigueur : 25 janvier 2021
<b>Autres moyens d'identification</b>	Dioxyde de dihydrogène
<b>Identification du fournisseur initial</b>	Chemfax Products Ltd. 11444 – 42 Street SE Calgary, AB T2C 5C4 Tél. : 403-287-2055
<b>Usage recommandé et restrictions d'utilisation</b>	Agent de blanchiment, désinfectant, agent oxydant. Aucune restriction.
<b>Famille de produit</b>	Comburant
<b>Numéro d'urgence</b>	1-855-887-2055 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 30 HNR

Section 2. Identification des dangers	
<b>Classification du risque</b>	
<b>Dangers pour la santé</b>	Corrosion/irritation cutanée – Catégorie 1B Lésions oculaires/irritation – Catégorie 1 Toxicité aiguë par voie orale – Catégorie 4 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3 Liquides comburants – Catégorie 2
<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	Peut aggraver un incendie ; comburant. Provoque de graves brûlures cutanées et de sérieuses lésions oculaires. Nocif en cas d'ingestion. Susceptible d'entraîner une irritation des voies respiratoires et de provoquer une somnolence ou des étourdissements.
<b>Conseils de prudence relatifs à la prévention</b>	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, étincelles, flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des vêtements et de tout matériau combustible. Porter des gants, vêtements, lunettes et masque protecteurs. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Ne pas respirer les

## Fiche de données de sécurité

	poussières ou pulvérisations de ce produit. Utiliser uniquement à l'air libre ou dans un endroit bien ventilé.
<b>Conseils de prudence relatifs aux interventions</b>	<p>En cas d'incendie, l'éteindre uniquement au moyen de pulvérisations d'eau ou de mousse adaptée.</p> <p>EN CAS D'INGESTION : se rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Contacter un médecin en cas de malaise.</p> <p>EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou avec les cheveux) : enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer abondamment la peau à l'eau claire ou prendre une douche si les vêtements sont éclaboussés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>EN CAS D'INHALATION : déplacer la victime à l'air libre et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un médecin en cas de malaise.</p> <p>Traitement particulier : ne pas faire vomir, sauf indication contraire du personnel médical.</p> <p>EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : se rincer soigneusement les yeux à l'eau claire pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles de contact, les retirer si la manœuvre est aisée. Poursuivre le rinçage. Contacter immédiatement un médecin.</p>
<b>Conseils de prudence relatifs au stockage</b>	Garder sous clé. Conserver dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient hermétiquement clos.
<b>Conseils de prudence relatifs à l'élimination</b>	Éliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale en vigueur.
<b>Autres dangers</b>	Aucun

Section 3. Composition / informations sur les composants			
Dénomination chimique	Nom commun ou synonymes	Numéro CAS et autres identificateurs uniques	Concentration
Peroxyde d'hydrogène	Dioxydane	7722-84-1	35 %

Section 4. Mesures de premiers secours	
<b>Contact oculaire</b>	Se rincer les yeux à l'eau claire pendant 30 minutes, jusqu'à élimination complète du produit. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Rincer la zone affectée à l'eau claire. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air libre. En cas de difficulté à respirer, consulter immédiatement un médecin.

## Fiche de données de sécurité

<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche de la victime à l'eau claire. Ne pas faire vomir. Coucher la victime sur le côté gauche afin d'empêcher l'aspiration de vomissures. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	En cas d'ingestion accidentelle, les brûlures des muqueuses de la bouche, de l'œsophage et de l'estomac pourront entraîner une nécrose. En cas d'ingestion d'une grande quantité de produit, la libération rapide d'oxygène est susceptible de provoquer un gonflement de l'estomac et une hémorragie pouvant entraîner des lésions importantes, voir même létales, des organes. En cas de contact cutané, ce produit est susceptible de causer des brûlures, un érythème, des cloques et même une nécrose. Le peroxyde d'hydrogène est un irritant du système respiratoire qui, en cas d'inhalation, est susceptible de causer une inflammation et un œdème pulmonaire. Les effets néfastes de ce produit pourront apparaître à retardement.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial</b>	Rincer la zone affectée à grande eau. Consulter un médecin.
<b>Remarques additionnelles relatives aux premiers soins</b>	A une telle dose, le peroxyde d'hydrogène est un oxydant puissant. Tout contact oculaire direct causera probablement des lésions cornéennes, surtout si le produit n'est pas rincé immédiatement. Une évaluation ophtalmique poussée est recommandée et la possibilité d'une thérapie locale à base de corticostéroïdes devrait être envisagée. En raison de la probabilité d'effets corrosifs sur l'appareil gastro-intestinal après ingestion, et l'improbabilité d'effets systémiques, les tentatives de vidange gastrique par induction de vomissements ou lavage gastrique devraient être évités. Il existe néanmoins une faible probabilité pour que l'utilisation d'une sonde nasogastrique ou oro-gastrique soit nécessaire en vue de réduire une distension importante due à la formation de gaz.

### Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés et inappropriés</b>	Utiliser UNIQUEMENT de l'eau pulvérisée ou de la mousse appropriée. NE PAS utiliser de dioxyde de carbone ou de composés organiques
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxygène et vapeur
<b>Risques spécifiques inhérents au produit</b>	Les récipients fermés et non-ventilés risquent d'éclater en raison de la pression accrue causée par la décomposition du produit. Risque d'incendie en cas de contact avec des matières combustibles.

## Fiche de données de sécurité

<b>Équipements de protection particuliers et précautions spéciales pour les pompiers</b>	<p>Les pompiers devront porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection intégrale. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients et structures exposés à l'incendie.</p> <p>Comburant fort : tout contact avec un matériau combustible est susceptible de déclencher un incendie. La libération d'oxygène est susceptible de renforcer la combustion. Tout contact avec des matières incompatibles (ex : métaux, alcalis et agents réducteurs) provoquera une décomposition dangereuse entraînant la libération de grandes quantités de chaleur, vapeur et oxygène. Toute exposition à la chaleur est susceptible de provoquer une décomposition dangereuse. Un risque potentiel important de détonation existe en cas de mélange avec des liquides organiques, par exemple du kérosène ou de l'essence. Boucler la zone de l'incendie et en restreindre l'accès. Combattre l'incendie depuis une distance sécuritaire et un endroit protégé. Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Obturer la fuite uniquement si la manœuvre peut se faire sans danger. Refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée afin d'empêcher leur éclatement pour cause d'accumulation de pression.</p>
--	---

<b>Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel</b>	
<b>Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence</b>	<p>Gants (en caoutchouc / néoprène), combinaison de protection, chaussures et lunettes de sécurité résistant aux produits chimiques. Supprimer toute source d'inflammation et éloigner les matières combustibles.</p>
<b>Précautions environnementales</b>	<p>Ne pas laisser la matière déversée pénétrer dans les drains de surface ni les cours d'eau.</p>
<b>Méthodes et matériaux à utiliser pour le confinement et le nettoyage</b>	<p>Restreindre l'accès à la zone du déversement aux personnes portant un équipement de protection. Obturer la fuite uniquement si la manœuvre s'avère sans danger. En cas de petit déversement, laver la zone à grande eau. En cas de déversement important : endiguer la zone avec de la terre, du sable ou un matériau absorbant inerte afin de contenir le déversement. Aspirer le liquide au moyen de pompes ou de matériel d'aspiration adaptés. Recueillir le produit répandu dans un récipient approprié à son élimination. Laver la zone du déversement à grande eau. Tenir les matières combustibles à l'écart du produit répandu. Risque de combustion spontanée : les matières combustibles exposées au peroxyde d'hydrogène devront être immédiatement immergées ou rincées avec de grandes quantités d'eau afin d'éliminer tout le peroxyde d'hydrogène. Les résidus de peroxyde d'hydrogène qu'on laisse sécher sur des matières organiques telles que le papier, le tissu,</p>

## Fiche de données de sécurité

le coton, le cuir, le bois ou tout autre combustible sont susceptibles d'entraîner l'inflammation de cette matière et de provoquer un incendie (le peroxyde d'hydrogène peut se concentrer en s'évaporant).

### Section 7. Manutention et stockage

<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Produit corrosif et agent oxydant fort. Se laver soigneusement après manipulation. Les récipients vides peuvent contenir des résidus dangereux. Eviter tout contact oculaire, cutané et avec les vêtements. Eviter de respirer les vapeurs de ce produit. Ne jamais utiliser d'air comprimé pour vider un récipient.
<b>Conditions de sécurité relatives au stockage</b>	Conserver à l'écart des matières combustibles. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Maintenir les récipients hermétiquement fermés après emploi. Ne pas stocker ce produit dans des récipients en métaux légers ; matériaux recommandés : verre, PVC, polyéthylène, céramique, polypropylène. Utiliser des dispositifs de ventilation adéquats sur tous les emballages, récipients et citernes et contrôler régulièrement leur fonctionnement correct. Ne pas conserver le produit dans des réservoirs non ventilés ou entre des valves fermées. Risque de surpression et d'éclatement pour cause de décomposition dans des espaces et des canalisations fermés. Ne pas stocker sur un plancher ou des palettes en bois.

### Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

<b>Paramètres de contrôle</b>	<b>TWA: 8 Hr</b>	<b>STEL: 15 min</b>	<b>Plafond</b>	<b>DIVS*</b>
Peroxyde d'hydrogène	1 ppm ACGIH			75 ppm
	*présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé			
<b>Contrôle de l'exposition</b>	Ventilation locale par aspiration			
<b>Mesures d'ingénierie appropriées</b>	Veiller à ce qu'une station de lavage oculaire et une douche de sécurité se trouvent à proximité du poste de travail. Veiller à ce que la ventilation soit suffisante.			
<b>Mesures de protection individuelle</b>				
<b>Protection oculaire / faciale</b>	Lunettes de sécurité.			
<b>Protection cutanée</b>	Gants (en néoprène), combinaison protectrice et chaussures de sécurité résistant aux produits chimiques.			
<b>Protection des voies respiratoires</b>	Appareil de protection respiratoire équipé de cartouches filtrantes adaptées.			

## Fiche de données de sécurité

Section 9. Propriétés physiques et chimiques	
<b>Apparence</b>	Liquide translucide incolore
<b>Odeur</b>	Âcre
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée non disponible
<b>pH</b>	<3.5 à 20 °C
<b>Point d'éclair</b>	Ininflammable
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	108 °C
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	-33 °C
<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Donnée non disponible
<b>Tension de vapeur</b>	48 Pa à 30 °C
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminée
<b>Densité relative</b>	1.13
<b>Solubilité</b>	Miscible
<b>Coefficient de partage, n-octanol/eau</b>	Log Kow = -1.5 à 20 °C
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Incombustible
<b>Température de décomposition</b>	100 °C (adiabatique)
<b>Viscosité</b>	1.10 cP à 20 °C (cinématique)

Section 10. Stabilité et réactivité	
<b>Réactivité</b>	Agent réactif et oxydant
<b>Stabilité chimique</b>	Instable au-dessus de 40 °C
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Réaction possible avec l'aluminium libérant du gaz hydrogène inflammable
<b>Conditions à éviter</b>	Températures élevées. Exposition à la lumière. Risque de combustion spontanée : les matières combustibles exposées au peroxyde d'hydrogène devront être immédiatement immergées dans l'eau ou rincées avec de grandes quantités d'eau afin d'éliminer tout le peroxyde d'hydrogène. Les résidus de peroxyde d'hydrogène qu'on laisse sécher sur des matières organiques telles que le papier, le tissu, le coton, le cuir, le bois ou tout autre combustible sont susceptibles d'entraîner l'inflammation de cette matière et de provoquer un incendie (le peroxyde d'hydrogène peut se concentrer en s'évaporant).
<b>Matières incompatibles</b>	Métaux, agents réducteurs, alcalis, matières combustibles, matières organiques, métaux lourds et leurs sels.



**Produits de décomposition dangereux** Libère de l'oxygène lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition.

Section 11. Données toxicologiques			
<b>Toxicité des composants</b>	<b>DL50 orale</b>	<b>DL50 cutanée</b>	<b>CL50 respiratoire</b>
Peroxyde d'hydrogène	805 mg/kg (rat)	>6.5 g/kg (lapin)	>0.17 mg/l/4h (rat) solution à 50 %
<b>Voies d'exposition probables</b>			
<b>cutanées :</b>	Susceptible de causer des brûlures suivies de lésions irréversibles. En cas d'exposition prolongée, des irritations sérieuses et un blanchiment de la peau sont susceptibles de se produire. Les brûlures sont susceptibles de provoquer un érythème (rougeur) localisé, voire même des cloques sur la peau.		
<b>oculaires :</b>	Susceptible de causer des brûlures suivies de lésions irréversibles. En cas d'exposition prolongée, des irritations sérieuses et un blanchiment de la peau sont susceptibles de se produire. Les brûlures sont susceptibles de provoquer un érythème (rougeur) localisé, voire même des cloques sur la peau.		
<b>respiratoires :</b>	Provoque une grave irritation des voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs de ce produit peut entraîner un œdème pulmonaire. Les effets toxiques peuvent apparaître à retardement.		
<b>orales :</b>	L'ingestion de doses importantes de produit provoque une libération rapide d'oxygène susceptible de distendre l'œsophage ou l'estomac et suivie d'effets graves (saignement, ulcération ou perforation). Devrait provoquer des brûlures de l'appareil gastro-intestinal. Lors de son ingestion ou de vomissements, possibilité d'aspiration du produit dans les poumons suivie de lésions pulmonaires.		
<b>Estimations de la toxicité aiguë (ETA)</b>	DL50 : 1193 mg/kg p.c. (rat)		
<b>STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) – exposition unique</b>	Susceptible de causer une irritation des voies respiratoires		
<b>Toxicité par aspiration</b>	Risque d'aspiration : susceptible de causer des lésions pulmonaires en cas d'ingestion.		
<b>STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) – expositions répétées</b>	Non classé		

## Fiche de données de sécurité

<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Modérément irritant (lapin).
<b>Lésions oculaires graves/irritation</b>	Corrosif. Risque de sérieuses lésions oculaires.
<b>Sensibilisation cutanée ou respiratoire</b>	N'a entraîné aucune sensibilisation chez les animaux de laboratoire
<b>Cancérogénicité</b>	CIRC – Groupe 3 ACGIH – A3
<b>Reprotoxicité</b>	
- <b>fonction sexuelle et fertilité</b>	Aucun effet toxique sur la reproduction au cours d'études menées sur les animaux
- <b>développement postnatal</b>	Donnée non disponible
- <b>effets sur ou via la lactation</b>	Donnée non disponible
<b>Mutagénicité sur cellules germinales</b>	Donnée non disponible
<b>Effets interactifs</b>	Donnée non disponible
<b>Autres renseignements</b>	Sans objet

### Section 12. Données écologiques

<b>Ecotoxicologie</b>	Peroxyde d'hydrogène : CL50 : 42 mg/l (carpe) 48h ; CL50 : 37.4 mg/l (poisson) 96h ; CE50 : 7.7 mg/l (daphnie) 24h ; CSEO : 0.1 mg/l (algue) 72h
<b>Persistance et dégradation</b>	Dans le milieu aquatique, le peroxyde d'hydrogène est sujet à des processus variés de réduction ou d'oxydation et se décompose en eau et en oxygène. La demi-vie du peroxyde d'hydrogène en eau douce dure de 8h à 20 jours, de 10 à 20 heures dans l'air, et de quelques minutes à plusieurs heures dans le sol, en fonction de l'activité microbiologique et de la contamination par les métaux.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non disponible
<b>Biodégradabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible
<b>Autres effets nocifs</b>	Se décompose en oxygène et en eau. Aucun effet nocif.
<b>Remarques spécifiques</b>	Dans les conditions ambiantes, une hydrolyse, une réduction ou une décomposition se produira rapidement. Le peroxyde d'hydrogène se décompose rapidement en oxygène et en eau.

### Section 13. Données sur l'élimination du produit



## Fiche de données de sécurité

<b>Elimination du produit</b>	Eliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale en vigueur.
-------------------------------	--

<b>Section 14. Informations relatives au transport</b>	
<b>Numéro ONU</b>	2014
<b>Désignation officielle pour le transport selon l'ONU</b>	Solution aqueuse de peroxyde d'hydrogène
<b>Classe(s) de dangers relative(s) au transport</b>	5.1 (8)
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Dangers environnementaux</b>	Sans objet
<b>Transport en vrac</b>	Sans objet
<b>Précautions spéciales</b>	Sans objet
<b>Numéro dans le guide des mesures d'urgence du Ministère des Transports</b>	Aucun

<b>Section 15. Informations sur la réglementation</b>	
<b>Inventaire LIS (Canada)</b>	Tous les composants de ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS), la Liste extérieure des substances (LES), ou en sont exempts.
<b>TSCA</b>	Tous les composants de ce produit figurent à l'Inventaire du Toxic Substances Control Act (TSCA) ou en sont exempts.
<b>Informations additionnelles</b>	Aucune

<b>Section 16. Autres informations</b>	
<b>Classement NFPA</b>	Santé-3/ Inflammabilité-0/Réactivité-3/Risque spécifique-Sans objet
<b>Classification SIMDUT</b>	Santé-3/ Inflammabilité-0/Réactivité-3/ Protection individuelle-cf. Section 8.
<b>Préparé par :</b>	Services techniques de Chemfax Products Ltd.
<b>Date de préparation :</b>	6 juillet 2012
<b>Date de la plus récente révision :</b>	25 janvier 2021

### **Clause de non-responsabilité**

Note à l'attention du lecteur

A notre connaissance, les informations contenues dans la présente fiche sont exactes. Le fournisseur mentionné ci-dessus et ses filiales déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données figurant dans le présent document. Il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit avec l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux sont susceptibles de présenter des risques et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains de ces risques soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Chemfax Products Ltd. décline toute responsabilité, expresse ou tacite, relative à la qualité marchande et à l'adéquation du produit pour un usage particulier.